

AUX ORIGINES DE L'INSECURITE EN MILIEU SCOLAIRE AU CAMEROUN. UNE ANALYSE A PARTIR DES ECOLES DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE DE 1974 A 2019

HASSANA

Département d'Histoire
Université de Ngaoundéré/Cameroun
h_hassana@yahoo.com

Résumé

Le milieu scolaire est par définition un cadre de formation des jeunes citoyens qui seront amenés à devenir des hommes capables de servir la nation. C'est ainsi que de nombreuses disciplines sont inscrites au programme des apprenants telles que l'éthique, la morale ou encore l'éducation à la citoyenneté et à la morale. Toutefois, malgré des multiples stratégies mises en œuvre par les responsables du secteur éducatif pour atteindre cet objectif, l'on assiste malheureusement à de nombreuses déviances qui désétatisent l'instruction, dont la plus remarquable est l'insécurité. Au Cameroun, le phénomène d'insécurité est de plus en plus grandissant dans les établissements scolaires depuis les années 2000. C'est ainsi que dans des écoles, on assiste à des manifestations des scènes de violence, des harcèlements, des vols, des meurtres, des incendies, des cambriolages et de la consommation des psychotropes. Au regard de la montée de l'insécurité en milieu scolaire, nonobstant les dispositions prises par les pouvoirs publics, il est donc urgent de s'interroger sur les fondements de l'insécurité en milieu scolaire. Dans ce travail, il est question de montrer dans une approche socio-historique les causes de la recrudescence de l'insécurité en milieu scolaire au Cameroun à partir d'une analyse spécifique dans la ville de Ngaoundéré. A partir de la synthèse des données écrites, orales, iconographiques, sonores et audiovisuelles, cette étude interroge les fondements de l'insécurité dans les écoles maternelles, primaires et secondaires à Ngaoundéré.

Mots-clés : origine, insécurité, violence, milieu scolaire, Ngaoundéré, Cameroun
Keywords: origin, insecurity, violence, school environment, Ngaoundéré, Cameroon

Introduction

L'insécurité en milieu scolaire est un problème mondial qui cause des préjudices et des pertes humaines ou matérielles à l'État, à la communauté éducative et aux apprenants. Selon l'Unesco, chaque année, la communauté éducative subit des désagréments et des dommages provoqués par le phénomène d'insécurité (K. Merton, 1965, p. 33). Les différentes formes d'insécurité les plus répandues en milieu scolaire sont les vols, les agressions, les abus sexuels, les harcèlements, l'imposition des actes pornographiques ou homosexuels, les violences sous toutes ses formes, l'incendie, l'intoxication alimentaire et bien d'autres (Mucchielli, 2002). Au Cameroun en général et dans la ville de Ngaoundéré en

particulier, les déviances ont atteint un niveau inquiétant dans les établissements scolaires depuis les années 2000 (Maguet et Panissal, 2019, p. 50). Plusieurs raisons sont évoquées par les spécialistes des secteurs éducatifs comme les délégués des enseignements maternels ou secondaires, les inspecteurs et les chefs d'établissements publics ou privés pour justifier les origines de ce fléau à Ngaoundéré. Selon ces acteurs éducatifs, il s'agit notamment de l'effectif pléthorique des élèves dans les classes, le manque d'encadrement de la part des surveillants généraux et le comportement irresponsable des enseignants vis-à-vis des apprenants. Face à ces manquements qui sont identifiés comme responsables de l'insécurité en milieu scolaire, des mesures sont prises par le gouvernement. Or, on constate plutôt la montée des violences et la généralisation des sentiments d'insécurité dans les établissements primaires, maternels et secondaires dans la ville de Ngaoundéré. À travers ce constat, il est donc urgent de faire une relecture des fondements de l'insécurité en milieu scolaire pour déceler les origines profondes des dérives qui paralysent le secteur éducatif au Cameroun. Dès lors, ce travail se propose de questionner et d'examiner dans une approche socio-historique les sources de la résurgence et la montée de l'insécurité en milieu scolaire à Ngaoundéré. La réalisation de ce travail est basée sur la synthèse des données écrites, orales, iconographiques, sonores et audiovisuelles. L'usage de l'approche systémique, combinée à la démarche pluridisciplinaire, a permis de voir que la défaillance dans l'application des règlements intérieurs, l'abdication de la famille et l'abolition de la punition sont les variables qui expliquent les causes de l'insécurité en milieu scolaire. Il convient aussi de souligner par ailleurs que la précarité socioéconomique, la consommation des psychotropes et les technologies de l'information et de la communication jouent aussi un rôle indéniable dans la propagation de l'insécurité dans les établissements scolaires.

1. Origine de l'insécurité en milieu scolaire à N'Gaoundéré (Cameroun) depuis 1976

Au Cameroun, le milieu scolaire était perçu au départ comme un cadre propice à l'instruction et un environnement stable, paisible ou encore calme. Mais, avec le temps, il est devenu un espace dans lequel l'ordre public est mal assuré et où l'on se sent en danger. Ainsi, plusieurs facteurs concourent au développement des sentiments d'insécurité dans les établissements scolaires au Cameroun en général et à Ngaoundéré en particulier. Ils sont d'ordre individuel, familial et communautaire. De manière spécifique, il s'agit des défaillances dans l'application des règlements intérieurs, l'abdication de la famille et l'abolition de la punition en milieu scolaire.

1.1. Défaillance dans l'application des règlements intérieurs des établissements scolaires comme cause de l'insécurité à N'Gaoundéré

L'insécurité dans les écoles maternelles, primaires ou secondaires, traduit l'état d'inquiétude de quelqu'un qui se sent exposé à un danger physique, moral, psychologique ou matériel. Elle permet par ailleurs d'expliquer la situation dans laquelle les acteurs du système éducatif se sentent en danger permanent. Les enquêtes effectuées dans la ville de Ngaoundéré montrent que l'insécurité en milieu éducatif est causée par les défaillances observées dans l'application des règlements intérieurs élaborés par les établissements scolaires. Les résultats des enquêtes de terrain confirment le point de vue des surveillants généraux qui estiment que le non respect du règlement dans une école est à l'origine des comportements déviants qui provoquent le sentiment d'insécurité auprès des apprenants et des éducateurs¹.

Le règlement intérieur est un document qui définit l'ensemble des règles de vie de l'école. Il fixe les droits et les devoirs de chaque membre de la communauté éducative. En qualité de document éducatif, il place l'élève en situation d'apprentissage de la vie en société et de la citoyenneté en le rendant progressivement responsable (Le loup, 2003, p. 67). On comprend dès lors que, sans règlement intérieur, le milieu scolaire serait le cadre dans lequel se trouvent les délinquants. C'est le cas par exemple dans le lycée de Ngaoundéré Mardock et le collège de la Vina vers les années 2006 où les différentes formes d'insécurité sont perpétrées suite au non respect du règlement intérieur dans lesdits établissements. Les formes d'insécurité les plus courantes sont : des actes de vandalisme, des vols avec effraction, des vols à main armée, des braquages à la sortie de l'école, l'agression, l'agression sexuelle, l'incendie et des assassinats de tout genre (Le loup, 2003, p. 67). L'application du règlement intérieur s'inscrit dans la perspective de la maîtrise progressive des compétences sociales et civiques définies par le socle commun. Il est établi pour éviter des écarts de comportement des élèves ou des enseignants d'une part et pour éviter l'insécurité en milieu scolaire d'autre part (Verpraet, 1999, p. 19).

Au Cameroun en général et dans la ville de Ngaoundéré en particulier, l'insécurité en milieu scolaire constitue une préoccupation contemporaine qui ne cesse de faire la « une des journaux ». Ainsi, son origine est souvent questionnée par les médias, les hommes politiques et les acteurs du secteur éducatif. Mais, tous s'accordent sur le principe selon lequel le non-respect des règlements intérieurs de l'établissement est une cause non négligeable dans la montée de l'insécurité dans les établissements scolaires (Blaya, 2002, p. 76). À titre d'exemple, on peut énumérer le cas du lycée de Sabongari en 2010, où la négligence ou les

¹ Entretien avec Mondji Lucas, Censeur au lycée classique et moderne de Ngaoundéré, le 18 septembre 2022.

difficultés d'application du règlement intérieur à conduit à l'émergence de plusieurs formes de délinquants².

En outre, l'école est un lieu de rencontre de plusieurs catégories de personnes qui peuvent avoir des intentions différentes. Pour ce fait, il est nécessaire que les chefs d'établissements publics ou privés veuillent au respect méticuleux des règlements intérieurs de l'école dont ils ont la charge. Le respect de ces lois et règles permet à coup sûr d'éviter la délinquance juvénile en milieu éducatif. On peut donc affirmer avec les auteurs comme Verpraet ou Blaya que le règlement intérieur permet d'offrir à chaque élève, les conditions et un cadre de vie scolaire propices à la réalisation de son projet personnel, de son épanouissement ; en le préparant à ses responsabilités de futur citoyen (Blaya, 2002, p. 76).

En substance, le règlement intérieur constitue un support essentiel pour instaurer un véritable dialogue entre les membres de la communauté éducative et surtout pour éviter les actes d'insécurité dans les milieux scolaires. C'est pourquoi lors des inscriptions en début de chaque année, on communique aux élèves et aux parents les règles qui régissent le fonctionnement des établissements. Ainsi, toute modification du règlement intérieur par le Conseil d'Établissement sera aussitôt portée à la connaissance des élèves et de leurs parents pour éviter des incongruités. On peut donc dire que le non-respect du règlement intérieur par les élèves, les enseignants et les autorités administratives conduit impérativement à l'émergence des élèves délinquants qui, par la suite, sont à l'origine de l'insécurité à l'intérieur ou à l'extérieur des établissements scolaires de la ville de Ngaoundéré. En plus du non-respect des règlements intérieurs des établissements, comme cause de l'insécurité, l'abolition de la punition est aussi à prendre en compte dans cette analyse.

1.2. Abandon de la punition physique à l'école: une liberté encore mal comprise par l'élève

Dans le système éducatif camerounais, le fouet et les punitions corporelles étaient appliqués pour sanctionner les élèves qui ne respectent pas le règlement intérieur ou encore pour réprimer les apprenants délinquants. Avec le temps, le ministère en charge de l'éducation a décidé d'abolir ce genre de sanction par ce qu'elle porte atteinte à la dignité des élèves et surtout par ce qu'elle va à l'encontre du Droit de l'Homme. Seulement, on constate que l'abolition du châtiment corporel dans les établissements scolaires à eu plus de conséquences négatives que positives. Sur le plan positif, l'abolition du fouet dans les milieux éducatifs est conçue comme la volonté d'un changement profond au niveau des mentalités et des habitudes sociales jugées de nos jours en adéquation avec le nouveau profil des pays émergents. C'est surtout une décision noble qui vise à faire du Cameroun un pays de Droit ou encore

² Entretien avec Mondji Lucas, Censeur au lycée classique et moderne de Ngaoundéré, le 18 septembre 2022.

un cadre dans lequel le droit de chacun est respecté (Levrard, 2020, p. 76). Autrement dit, la suppression des punitions dans les établissements scolaires au Cameroun en général et dans la ville de Ngaoundéré en particulier vise à changer le regard de la société porté sur l'enfant. Désormais, l'apprenant n'est plus considéré, comme le signale Hamadou Oumarou, instituteur à la retraite, un « élément à dompter, un élément perturbateur voire sauvage, mais, un ami, un camarade et une personne de valeur »³.

Du point de vue négatif, les enquêtes de terrain montrent que l'abolition de la chicotte, qualifiée de « torture » par le Droit de l'Homme, est responsable de la recrudescence du banditisme et de l'insécurité dans les établissements. En supprimant le fouet, les acteurs du système éducatif s'attendaient à une diminution considérable du phénomène d'insécurité à l'école, puisque les apprenants sont désormais proche des enseignants, ce qui permet d'éviter les écarts de comportement. Mais, c'est plutôt le contraire. Conscients de l'absence du fouet ou de la punition en milieu scolaire, certains élèves vont jusqu'à agresser certains de leurs camarades. C'est le cas par exemple en 2009 au Collège Privé Islamique Cheikh Hamdan Ben Rachid de Ngaoundéré où on a observé une bagarre entre les élèves camerounais et tchadiens⁴. À travers cet exemple, on comprend que la suppression du fouet est mal comprise par les apprenants. Ils estiment que l'abolition de la chicotte est une forme de liberté qui leur permet d'aller à l'encontre du règlement intérieur de l'école.

De même, les parents d'élèves pensent que les problèmes de communication, l'absence de dialogue entre le corps enseignant et les élèves, et surtout le nombre relativement faible de surveillants généraux sont les principales causes de la violence dans le milieu scolaire. Or, les enseignants, acteurs sur le terrain, estiment plutôt que c'est l'absence des punitions, du fouet et même des sanctions contre les élèves qui sont à l'origine de la montée de l'insécurité dans les établissements scolaires de la ville de Ngaoundéré. Selon les enseignants, la punition, le fouet ou la chicotte sont certes des mesures coercitives, mais restent jusqu'à nos jours le meilleur moyen de lutte contre le voyoutisme ou la délinquance au sein des établissements scolaires. Ils pensent même que, loin d'être coercitif, le fouet ou la punition est un mécanisme qui contribue à la rééducation civique des apprenants. Il s'agit en effet d'une mesure répressive et dissuasive qui peut éradiquer le phénomène d'insécurité à l'école⁵. L'application du fouet et des punitions au Lycée de Sabongari à Ngaoundéré entre 2010 et 2016 a permis de lutter contre la délinquance et l'insécurité. Aujourd'hui, c'est devenu un établissement le plus convoité de la ville à cause du respect de la discipline et le taux de réussite.

Il ressort de cette analyse que le non-respect des règlements intérieurs dans les écoles et la suppression du fouet ou de certaines punitions dans les milieux éducatifs sont les causes majeures des

³ Entretien avec Hamadou Oumarou, instituteur à la retraite, le 18 septembre 2020 à Ngaoundéré.

⁴ Entretien avec Sanssoré Édouard, Surveillant Général au collège privé islamique Cheikh Hamdan Ben Rachid de Ngaoundéré, le 18 septembre 2020 à Ngaoundéré.

⁵ Entretien avec Sanssoré Édouard, Surveillant Général au collège privé islamique Cheikh Hamdan Ben Rachid de Ngaoundéré, le 18 septembre 2020 à Ngaoundéré.

phénomènes d'insécurité en milieu scolaire au Cameroun. Ainsi, il convient de comprendre en fin de compte que, l'absence de contrôle parental a participé à l'accroissement des violences et l'impunité a créé un milieu favorable au développement de l'insécurité dans les écoles. En plus des raisons évoquées, il est aussi nécessaire de comprendre que plusieurs autres facteurs non négligeables ont aussi contribué à la montée de l'insécurité dans les établissements scolaires à Ngaoundéré, il s'agit de la consommation de l'alcool ou des stupéfiants et les effets pervers de la télévision ou de l'internet.

2. Alcool, stupéfiants et effets pervers de la télévision ou de l'internet comme causes de l'insécurité en milieu scolaire

La consommation de l'alcool et des stupéfiants est fréquente dans les milieux scolaires au Cameroun, malgré les mesures prises par les pouvoirs publics. L'état d'ébriété qui jonche l'environnement scolaire a créé un sentiment d'insécurité dans les différents établissements. Ainsi, il convient de signaler qu'en plus des défaillances dans l'application des règlements intérieurs dans les écoles, l'alcool, les stupéfiants et les effets pervers de la télévision ou de l'internet sont aussi des variables qui expliquent l'émergence de l'insécurité dans les milieux scolaires au Cameroun.

2.1. Consommation de l'alcool et des psychotropes comme cause de l'insécurité en milieu scolaire à Ngaoundéré

La consommation de l'alcool et des psychotropes est aussi identifiée par les autorités administratives de la ville de Ngaoundéré comme cause de l'insécurité à l'école. Les élèves sont de plus en plus identifiés comme les principaux consommateurs des stupéfiants. Bien que conscients de l'article 222-39 du Code pénal qui réprime sévèrement le trafic ou la consommation des stupéfiants à l'intérieur ou aux abords d'un établissement scolaire, les apprenants continuent de multiplier les stratégies de vente de ces produits nocifs dans les milieux scolaires. Les archives des écoles primaires et secondaires que nous avons consultées dans la ville de Ngaoundéré montrent que la consommation de la drogue ou de l'alcool par les jeunes dans les établissements est à l'origine des phénomènes d'insécurité.

Dans certains établissements d'enseignement secondaire à Ngaoundéré et plus précisément au lycée de Burkina n, la vente et la consommation de la drogue est à la base des actes d'insécurité. Les élèves que nous avons interrogés à ce sujet affirment que les bagarres, les vols, les cambriolages, les meurtres et les harcèlements sexuels dans ce lycée sont réalisés par des élèves délinquants qui consomment l'alcool et la drogue⁶. On comprend dès lors que les élèves dits « toxicomanes »

⁶ Entretien avec Oumarou Yaya, élève du Lycée de Burkina au Cameroun, le 18 juin 2022 à Ngaoundéré.

sont identifiés comme des acteurs principaux des violences en milieu scolaire.

Lors des manifestations culturelles à l'occasion de la fête nationale de la jeunesse, on observe plusieurs formes d'insécurité à l'intérieur et hors des établissements scolaires de la ville de Ngaoundéré. Il s'agit notamment des accidents de la circulation, des vols et des agressions. Cette insécurité est engendrée le plus souvent par des groupes de personnes qui consomment de l'alcool ou de la drogue. L'insécurité perpétrée en groupe est parfois liée à des groupes particuliers. On observe par exemple des élèves, après avoir consommé de l'alcool, à vouloir agresser sexuellement leurs camarades de classe. Il n'est pas surprenant de voir ces cas d'insécurité se manifester en public. Mais, ils ont lieu le plus souvent dans la sphère privée, notamment dans les salles de classe ou dans les toilettes des établissements (Roché, 1994, p. 20).

Des enquêtes menées auprès des élèves, des enseignants et des parents d'élèves au sujet de la consommation de la drogue et de l'alcool révèlent que la prise des stupéfiants par les élèves est récurrente dans les milieux scolaires et pose le problème de la criminalité et de l'insécurité dans la société. Ce point de vue est corroboré par les rapports que nous avons consultés dans les archives du Commissariat Central, de la Police Judiciaire ou de la Légion de Gendarmerie de la ville de Ngaoundéré. Il en ressort que la compréhension de la relation entre stupéfiants et élèves est une condition préalable au décryptage des origines de la délinquance en milieu scolaire. À cet égard, la somme des informations recueillies lors de la consultation des archives révèle que le rôle de l'alcool dans les questions de violence et de criminalité est indéniable. Il doit davantage être inclus dans l'analyse du problème sécuritaire dans les établissements de la ville de Ngaoundéré.

En outre, les élèves délinquants sont souvent sous l'emprise de l'alcool et/ou de la drogue lorsqu'ils veulent poser un acte d'insécurité à l'école ou au quartier. Par exemple, le meurtre ou la criminalité dans un environnement académique est sans doute lié au commerce de la drogue dans les coins des établissements scolaires. Il en est de même pour le cas des vols des fournitures scolaires ou le cambriolage des bureaux administratifs par les élèves délinquants qui sont sous l'emprise de la drogue (Roché, 1994, p. 20).

L'insécurité dans les boîtes de nuit, la violence de groupe et les bagarres dans la famille sont souvent produits par des élèves délinquants qui sont en état d'ébriété et/ou sous l'emprise des drogues. C'est dire que les élèves qui consomment de la drogue ou de l'alcool ne commettent pas seulement des actes d'insécurité à l'école ; ils sont également identifiés parmi les criminels de la ville. Ceux-ci sont parfois spécialisés dans le vol des voitures, des agressions ou de vol des coffres-forts. Nous voulons ici mettre en exergue l'idée selon laquelle, il y a une relation étroite entre les vendeurs de la drogue, les bandits des quartiers et les élèves délinquants (Roché, 1994, p. 20).

Par ailleurs, dans les établissements de la ville de Ngaoundéré, l'alcool est inscrit en premier lieu sur la liste des produits nocifs qui induisent un comportement agressif ou qui poussent les élèves à poser des actes d'insécurité. À côté de l'alcool, se trouvent aussi certaines

drogues comme l'héroïne ou la morphine qui sont non seulement consommées par les élèves délinquants, mais aussi commercialisées par ces derniers. On comprend alors que la consommation de l'alcool est assimilée aux autres substances comme la cocaïne. Il s'agit du stimulant le plus utilisé par les élèves lorsqu'ils veulent agresser ou voler dans les établissements scolaires (Roché, 2001, p. 20).

Il ressort des enquêtes menées auprès de certains élèves, consommateurs des stupéfiants que l'alcool et la cocaïne peuvent potentiellement provoquer des mauvaises pensées ou encore le désir de vouloir perpétrer un acte d'insécurité sur une personne physique ou morale. La consommation des deux produits peuvent alors entraîner une aggravation du comportement violent chez les apprenants (Roché, 2002, p. 45). D'après ces données, l'alcool seul est capable de jouer un rôle important dans la mise en scène des actes de vandalisme et la combinaison des deux substances pourrait causer une augmentation irrépressible du comportement de criminel ou d'agresseur. Selon l'explication des spécialistes de la santé comme Sadam Salissou, l'alcool et la cocaïne élèvent tous deux les taux de dopamine et sérotonine extraneuronales, ce qui peut entraîner un déficit de contrôle des impulsions et, partant, un comportement susceptible de poser les actes d'insécurité (Hassad, 1995, p. 18). La recherche sur la corrélation entre la consommation des stupéfiants et l'insécurité est généralement focalisée sur les élèves délinquants, mais beaucoup d'études s'accordent à reconnaître que, dans le cas des crimes, des agressions et des vols, la présence d'alcool doit être prise en considération non seulement chez les élèves identifiés comme délinquants, mais également chez la victime (Taoufik Bourgou, 2014, 23).

Au regard de cette analyse, il convient de dire que dans les établissements scolaires de la ville de Ngaoundéré, la consommation de l'alcool et des stupéfiants est à l'origine des viols, des agressions, des vols, des incendies, des cambriolages et parfois des meurtres. C'est justement la consommation de ces stupéfiants qui est la base de la montée des sentiments d'insécurité dans les établissements, bien que d'autres causes ne soient pas à négliger.

2.2. Cinéma, télévision et internet comme causes de l'insécurité dans les établissements scolaires

L'insécurité est devenue depuis quelques années un terme « à la mode » dans la plupart des médias, ainsi que dans le discours de certains hommes politiques. Ce terme revient régulièrement à la veilles des échéances électorales, mais reste malheureusement bien souvent un concept flou dans le discours de tout un chacun. En interrogeant les facteurs liés à la montée de l'insécurité en milieu scolaire, les médias et les autres formes de communication sont identifiés comme les causes non négligeables.

La diffusion des films sur les crimes et le vol à la télévision, au cinéma ou sur Internet, influence négativement le comportement des élèves, mais aussi celui des adultes. Les films cultivent des sentiments qui

poussent les élèves à poser consciemment ou inconsciemment les actes d'insécurité dans les établissements scolaires. En effet, les personnels du système éducatif ont toujours réitéré cet argument dans le cadre des rencontres ou des sectoriels pour attirer l'attention du gouvernement sur le lien qu'il y a entre insécurité en milieu scolaire et internet ou télévision au Cameroun. Par exemple, dans la ville de Ngaoundéré, les élèves, après avoir visionné un film, ont tendance à imiter les scènes de violence, de vol ou d'agression dans les établissements. On constate aussi que certains élèves reproduisent les mêmes gestes qu'ils ont vus à la télé vis-à-vis de leurs camarades. Ce cas de figure est le plus souvent observé au niveau de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire. C'est ce qui explique les agressions sexuelles au lycée, les viols et les agressions des enseignants aux environs du Lycée technique de Ngaoundéré, les cambriolages au Lycée de Burkina⁷.

Les parents et les enseignants accusent les images qui frisent la violence et la criminalité dans les séries télévisées ou des cinémas d'être des principales causes de l'insécurité en milieu scolaire. En réalité, ces images vidéo participent à la formation des élèves délinquants, violeurs, agresseurs et criminels. L'idée selon laquelle les cinémas sont responsables des comportements déviants en milieu scolaire est combattue par les grands joueurs des jeux vidéo et les producteurs des films d'action. Pour eux, il y aurait pas d'effets néfastes sur les élèves si les précautions sont prises (Girandola, 2004, p. 60). Ils indexent plutôt la responsabilité des parents dans l'encadrement des enfants. Un bon encadrement peut conduire les élèves qui visionnent des films à être des grands cinéastes.

Plusieurs disciplines scientifiques telles que les sciences de la communication, la psychologie sociale, la sociologie mais également la recherche médicale s'intéressent à cette question en étudiant les conséquences de la télévision et du cinéma sur la formation des élèves délinquants, capables de poser des actes d'insécurité dans les établissements scolaires. Le résultat de la recherche aboutit au raisonnement selon lequel la télévision ou le cinéma contribue à la construction des identités des élèves délinquants à l'école. Mais, il convient de rappeler que ce n'est pas une spécificité camerounaise. Par exemple, il y a plus de 10 ans, l'Académie américaine de médecine pédiatrique (médecine des enfants) tirait déjà la sonnette d'alarme. Elle avait recensé plus de 3500 recherches scientifiques montrant des liens entre images violentes, pensées et comportements susceptibles de poser les actes d'insécurité chez les élèves. De même, les personnels médicaux de la ville de Ngaoundéré ont également confirmé que les films télévisés et les vidéos sur internet influencent négativement le comportement des élèves (Girandola, 2004, p. 60).

À travers les enquêtes de terrain menées auprès de quelques élèves de la ville de Ngaoundéré, on comprend que les images médiatiques ont

⁷ Entretien avec Hamadou Oumarou, instituteur en retraite, le 18 septembre 2020 à Ngaoundéré.

beaucoup d'effets destructeurs sur les élèves. L'observation des images agressives à la télé ou sur internet rend davantage les enfants violents et augmente l'envie de devenir soi-même provocateur et offensif vis-à-vis de ses semblables. Elle diminue par ailleurs le sentiment de sympathie à l'égard des victimes de violences « dans la vie réelle ». Ainsi on peut dire globalement que, les images violentes d'agressivité, de tuerie, de criminalité et d'incendie sont des variables de l'insécurité qui agissent sur les pensées, les émotions mais surtout fortifient chez les élèves des comportements agressifs (Girandola, 2004, p. 60).

Selon les auteurs comme Zilmann, il existe plusieurs éléments qui peuvent agir sur le comportement des élèves en plus des films télévisés ou des cinémas. Chez la plupart des individus qui regardent des programmes humoristiques d'origine violente, criminogène ou érotique, on observe au fil des temps une mutation comportementale. Ce changement est conçu comme des réponses physiologiques non spécifiques générées par le média, télévision ou cinéma. Ainsi, immédiatement après le visionnage d'un film qui excite, l'individu est prédisposé pendant un temps très court, soit à rire facilement si le contexte dans lequel il se trouve est gai ; soit à être violent si le contexte dans lequel il se trouve est hostile. C'est ce qui justifie, entre 2000 et 2010 avec la diffusion de la série télévisée « Prison Break », l'escalade des murs des établissements à longueur des journées comme au lycée classique et moderne de Ngaoundéré ou encore au collège Cheik Hamdan. Dans la plupart des cas, c'est après avoir volé les fournitures scolaires ou certains matériels de bureau que ces élèves délinquants sautent le mur pour aller les vendre (Rouleau, 1997, p. 22).

L'essor de l'internet au Cameroun est un facteur de développement, d'intégration sociale et d'enrichissement individuel. Pour autant, ce nouveau média peut également se révéler être un important vecteur de propagation du phénomène d'insécurité dans les établissements d'enseignement secondaire en particulier. L'insécurité qui résulte de l'exploitation de l'internet par les élèves prend diverses formes: apologie de la violence, du suicide, de l'anorexie, du racisme ou encore de la pornographie. Selon les informations recueillies auprès des parents d'élèves de la ville de Ngaoundéré, les enfants sont impliqués dans une vaste gamme d'activités sur Internet, dont la plupart se combinent entre elles. Les plateformes du Web 2.0 font de plus en plus partie de la culture jeune d'aujourd'hui (Rouleau, 1997, p. 22).

Un sondage effectué auprès des chefs d'établissement de la même ville montre que les activités principales des enfants et des jeunes sur Internet sont les suivantes : devoirs, jeux en ligne, visionnage de vidéos et réseaux sociaux. À partir de ce constat, on réalise que l'émergence et l'installation de l'Internet dans la société en général et auprès des élèves en particulier s'expriment désormais au sein même de la sphère privée, intime et particulière de la famille. Cette entrée de la technologie du web dans le foyer familial n'est pas sans conséquence. L'instrumentalisation des jeunes et/ou la manipulation mentale de type sectaire sont également des risques présents sur la toile. C'est pour cette raison que dans certains établissements de la ville de Ngaoundéré, on assiste à une forme d'insécurité liée aux pratiques occultes. Certains

élèves passent leur temps à consulter les sites qui se rapportent aux pratiques exotériques comme la rose croix ou la franc-maçonnerie.

Au Cameroun en général et dans la ville de Ngaoundéré en particulier, les établissements scolaires sont victimes de l'insécurité. L'insécurité est causée par la consommation de l'alcool, de la drogue et aussi par les émissions télévisées ou films sur internet. Pour éradiquer ce fléau, la communauté éducative et les pouvoirs publics doivent prendre des mesures pour réglementer l'usage de la télévision, de l'internet et sensibiliser les parents dans l'encadrement des élèves.

Conclusion

En somme, il était question d'examiner les causes de l'insécurité dans les milieux éducatifs pour en déterminer les origines et le fondement de la délinquance dans les établissements scolaires à travers une étude spécifique dans la ville de Ngaoundéré. La réalisation de ce travail a nécessité l'usage des sources orales, écrites, iconographiques, sonores et audiovisuelles. À ces sources, s'ajoutent la démarche empirico-déductive et l'approche pluridisciplinaire. De l'analyse effectuée, il en ressort que les défaillances dans l'application des règlements intérieurs, l'abdication de la famille, l'abolition de la punition, la consommation de l'alcool ou de la drogue et les effets pervers de la télévision ou de l'internet sont les causes et les facteurs qui expliquent la recrudescence de l'insécurité dans les établissements scolaires. À cela, s'ajoutent les frustrations et la pauvreté qui sont aussi des variables non négligeables dans la compréhension du phénomène de l'insécurité à l'école. L'intérêt de cette étude est à la fois didactique et pratique. Sur le plan didactique, c'est un prétexte pour attirer l'attention des responsables du système éducatif sur les fondements et les variantes de l'insécurité en milieu scolaire. Sur le plan pratique, cette étude permet au pouvoir public de prendre des mesures adéquates pour éradiquer les violences en milieu éducatif à partir de la réforme du système qui est défaillante.

Bibliographie

Blaya C. (2002). *School bullying: un type de victimisation en milieu scolaire. Définition et conséquences.* Paris : L'Harmattan.

Cavet A. (2009). *Quelle vie scolaire pour les élèves ?.* *Dossier d'actualité,* n° 49.

Union Nationale de la Femme Tunisienne (UNFT). (2020). La violence en milieu scolaire : la démission des parents à l'index. <http://www.tunisia-today.com/archives/20364>. Consulté le 14 octobre 2020

CNESCO. (2017). *Qualité de vie à l'école.* Paris : CNESCO En ligne : <http://www.cnesco.fr/fr/qualitevie-ecole/>, Consulté le 10 septembre 2020.

Hassad O. (1995). *Criminalité et insécurité.* Paris : CNPP.

Le loup S. (2003). *L'ennui des lycéens : du manque de motivation au décalage des attentes.* Thèse de Doctorat Ph./D. en Science de l'éducation, Université de Reims.

- Lec Lelièvre. (2007).** *Histoires vraies des violences à l'école*. Paris : Fayard.
- Levrard S. (2020). Les enfants dans l'école : une sociologie des acteurs sociaux et territoriaux. Thèse de Doctorat Ph./D. en sociologie, Université de Normandie Université, Caen.
- Maguet U et Panissal N. (2019).** AESH au service d'une école inclusive et bienveillante : quelles compétences éthiques. *Pensée plurielle*, n° 49.
- Mazalto M et Paltrinieri L. (2013).** Introduction : Espaces scolaires et projets éducatifs. *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, n° 64.
- Merton R. K. (1965).** *Structure sociale, anomie et déviance, Éléments de théorie et de méthode sociologiques*. Paris : Plon.
- Mucchielli L. (2002).** *Violences et insécurité : Fantasmés et réalités dans le débat français*, Paris : Plon.
- Musset, M. (2012).** De l'architecture scolaire aux espaces d'apprentissage : au bonheur d'apprendre. *Dossier d'actualité Veille et Analyses*, n° 75.
- Regnier W. L. (2012).** Les écarts interprétatifs sur l'éthique du travail prescrit de surveillance et la compétence de l'assistant d'éducation pour l'esprit du système scolaire. Thèse de doctorat Ph./D. en Sciences de l'éducation, Université de Haute Alsace, Mulhouse.
- Roché S. (1994).** *Insécurité et libertés*. Paris : Seuil.
- Roché, S. (2001).** *La délinquance des jeunes. Les 13-19 ans racontent leurs délits*. Paris : Seuil.
- Roché S. (2002).** *Sociologie politique de l'insécurité*. Paris : PUF.
- Troger C. et Ruano-Borbalan J.C. (2015).** *L'école entre autonomie et centralisation. In Histoire du système éducatif*. Paris : PUF.
- Taoufik Bourgou. (2014).** *Criminalité et insécurité. Comprendre pour agir*. *Revue française de criminologie et de droit pénal*, Vol. 6.
- Soussan M. (1988).** Vie scolaire : approche socio-historique. *Revue française de pédagogie*, n° 83.
- Verpraet G. (1999).** *La socialisation, le scolaire et le sécuritaire, les enjeux d'un débat*. Paris : CNRS.